



# Objectif Diversités



Les élèves les plus talentueux et méritants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales et culturelles, doivent trouver

leur place à Sciences Po.

Le métissage des cultures, des parcours scolaires et des aspirations professionnelles provoque une émulation intellectuelle vitale. Il contribue à la richesse de notre communauté, décloisonne les esprits. Il met les élèves en situation de se confronter à l'altérité.

Nous formons ceux qui seront demain – je l'espère – en position de décideurs, qu'ils rejoignent la sphère publique ou, dans leur majorité, le monde de l'entreprise. Le renouvellement de ces élites, qui doivent ressembler davantage à la société, est un défi majeur. A son échelle, Sciences Po a fait le choix de relancer l'ascenseur social.

La diversité est un objectif qui irrigue l'ensemble de nos décisions stratégiques, l'information dans les lycées, l'aide sociale et les droits de scolarité en tout premier lieu. Un objectif qui a présidé à la mise en œuvre de deux programmes dédiés, les Conventions Education Prioritaire et l'expérimentation au lycée.

Richard Descoings,  
directeur de Sciences Po.

## Sciences Po ouvre ses voies d'accès à tous : premier bilan

Une préparation en ligne accessible à tous : en 3 ans, 3000 étudiants.

Les procédures de sélection à l'entrée de Sciences Po sont exigeantes et il faut s'y préparer. Cette préparation ne doit laisser personne de côté aux motifs, notamment, de la situation géographique ou du manque de moyen financier.

Sciences Po propose avec la Documentation française, en vue des prochains examens d'entrée en première année, une préparation en ligne sur mesure pour les candidats. Elle se déroule sur 8 semaines et offre des conseils, cours et exercices, ainsi qu'un tutorat personnalisé assuré par des professeurs et doctorants.

Au regard des nombreuses préparations privées disponibles sur le marché, celle-ci est peu onéreuse (369 €). Pour les élèves boursiers du secondaire, elle est gratuite.

## Une politique d'aide sociale de plus en plus active

Les études supérieures représentent un budget important que bien des familles ne peuvent supporter. Parce que des moyens limités ne doivent pas être un frein à la poursuite d'une formation de qualité, Sciences Po apporte deux réponses complémentaires.

Les droits de scolarité acquittés par les élèves sont modulés en fonction des revenus de leur foyer fiscal de rattachement. Ainsi, près d'un quart des élèves en cours de scolarité à Sciences Po en sont dispensés.

Sciences Po poursuit également une politique de soutien actif vis-à-vis de ses élèves les moins favorisés. Ils sont de plus en plus nombreux : de 7 % en 2000, le taux d'élèves boursiers est passé à 20 % en 2007 – soit plus de 1100 élèves. Tous ces élèves n'ont pas de droits de scolarité à acquitter et voient leur bourse du CROUS complétée à hauteur de 50 % par Sciences Po.

Compte tenu de cette politique active, la part de l'aide sociale dans le budget de Sciences Po a été multipliée par 10 entre 1996 et 2007, passant de 0,4 à 3,9 millions d'euros. Elle a suscité beaucoup d'intérêt et de nombreuses écoles pensent à développer des systèmes analogues.

# Les Conventions Education Prioritaire, huit années d'une action pionnière

*Les Conventions Education Prioritaire sont une voie de recrutement sélective destinée aux élèves méritants, scolarisés dans des établissements en Zone d'Education Prioritaire partenaires de Sciences Po. 359 admis depuis 2001, 95 en 2007, deux tiers de boursiers, 56 lycées partenaires, 2200 lycéens accueillis à Sciences Po en 2007 dans le cadre d'ateliers d'orientation.*

Sciences Po a fait le constat du manque d'ouverture sociale et culturelle du recrutement des grands établissements sélectifs français. 4 handicaps majeurs vécus comme autant d'obstacles expliquent ce verrou social :

- le manque de moyen financier ;
- l'absence d'une information spécialisée donnée par un proche ;
- le biais social lié à la nature même des épreuves de sélection ;
- un phénomène d'autocensure.

parcours. Ils contribuent à réduire le phénomène d'autocensure résumé par la formule « Sciences Po, ce n'est pas pour moi ».

## **Des effets très bénéfiques pour les lycées**

Les proviseurs et enseignants estiment que les « conventions ont suscité une dynamique de travail » dans leur établissement et ont notamment permis d'améliorer les résultats au baccalauréat et de diminuer l'absentéisme.

## **Une intégration exemplaire et la réussite universitaire**

Les élèves issus des CEP s'engagent au sein de la vie étudiante. Aujourd'hui, c'est le cas du secrétaire général de l'Association sportive. De plus, leurs résultats académiques sont comparables à ceux des élèves entrés par d'autres procédures d'admission : 9 sur 10 passent directement dans l'année supérieure. En juillet 2007, une étudiante admise en 2002 a été diplômée *summa cum laude*.

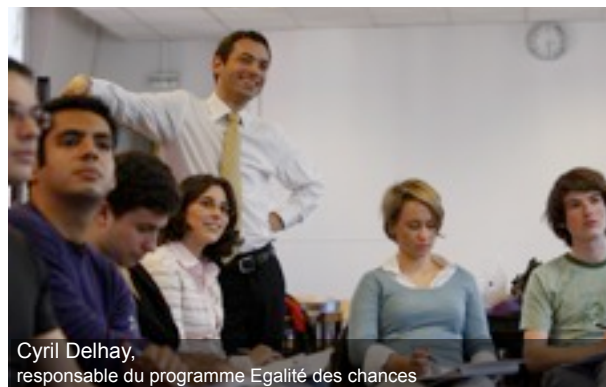
## Les effets concrets des CEP

### **Réhabiliter le travail et l'effort**

Le dispositif s'adresse potentiellement à tous les élèves d'un établissement. Les séances d'information et de sensibilisation menées par les équipes locales et celles de Sciences Po commencent dès la seconde. Les lycéens sont donc nombreux qui, sous l'effet de l'émulation, redoublent d'efforts et obtiennent au bac des mentions qu'ils jugeaient, comme les études supérieures sélectives, hors de leur portée.

### **Proposer un modèle de réussite par les études**

Chaque année, les lycéens admis à Sciences Po reviennent dans leur lycée et témoignent de leur



Cyril Delhay,  
responsable du programme Egalité des chances

## **DERNIERE MINUTE**

### **L'accompagnement à la recherche d'emplois des élèves boursiers en master**

C'est l'objet d'une expérimentation présentée par Sciences Po et retenue par le Haut Commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté, dans le cadre d'un appel à projet "pour de nouvelles expérimentations sociales". L'appel à projet a pour objectif de permettre à des collectivités locales, des associations, des opérateurs publics ou privés et à des équipes de recherche de mettre en œuvre des protocoles d'expérimentations sociales dont les enseignements pourront venir nourrir la réflexion collective sur les moyens de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Notre projet prévoit la prise en charge d'environ 1 000 étudiants qui bénéficieront de plusieurs heures de coaching avec un parrain issu du milieu professionnel des consultants. Il s'agira d'aider l'étudiant à faire le bilan de sa situation et à évaluer ses ressources et limites personnelles et d'explorer avec lui ses intérêts professionnels et de définir son projet.



## Les CEP ne sont pas...

### De la discrimination positive

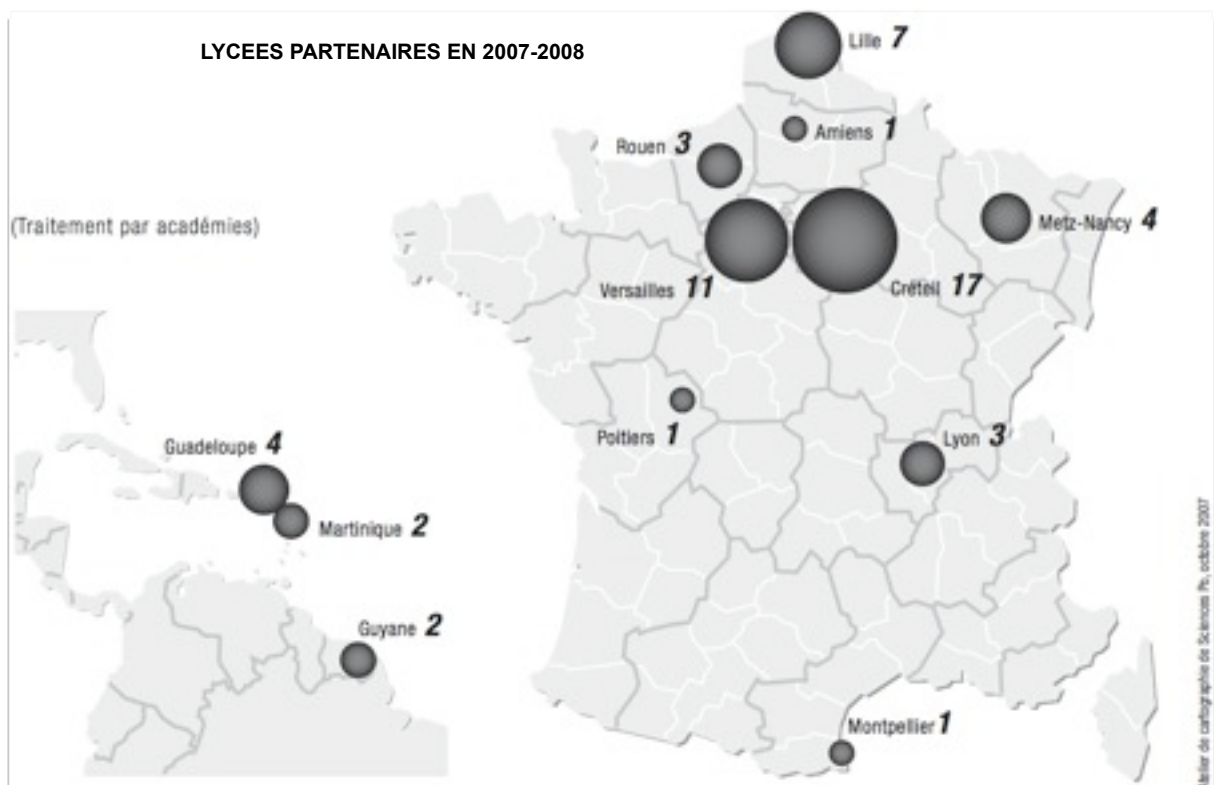
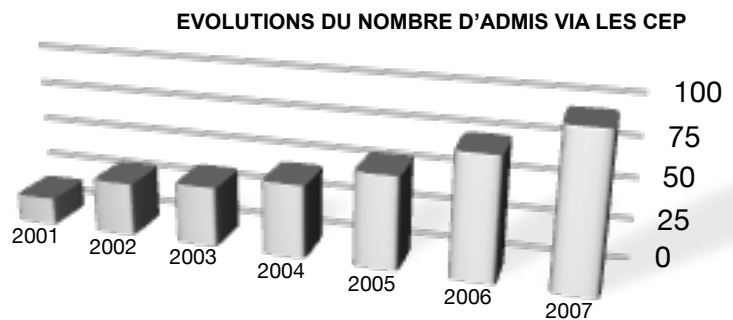
Il n'y a pas de quotas. Les étudiants sont recrutés sur les seuls critères de leurs mérites et de leurs talents, et seulement pour ces raisons précises.

### Une sélection au rabais

Le taux de sélection de la voie d'admission CEP, avec 13,5 %, se situe entre celle de l'admission "mention très bien" sur dossier (22 %) et celle de l'examen écrit (12 %). La sélection est au moins aussi dure que celle du concours écrit. Mais elle est différente.

### Une déclaration d'intention

Depuis 8 ans, une équipe de 3 personnes est mobilisée à plein temps. Les visites sur le terrain sont fréquentes. Cette année, plus de 2000 lycéens ont été accueillis pour des visites d'orientation et de découverte et de Sciences Po. Le soutien des équipes enseignantes ne s'est jamais démenti. Peut-on réellement parler de bonne conscience pour l'institution ?



# L'expérimentation au lycée, l'innovation en réseau au service de la qualité pour tous

*Après les émeutes de novembre 2005, une vingtaine de chefs d'établissement, enseignants et responsables associatifs se sont réunis à Sciences Po à l'initiative de Richard Descoings. L'objectif : mettre en œuvre des actions concertées et concrètes, en réseau, pour faire du lycée un lieu de qualité pour tous quelle que soit la situation de l'établissement.*

## Des collaborations de plus en plus nombreuses et fructueuses

Mis en œuvre dès la rentrée 2006 en Seine-Saint-Denis, ce programme a d'emblée concerné 500 élèves de seconde dans 4 établissements.

Aujourd'hui, près de 200 enseignants participent au programme pilote. 1250 élèves sont désormais concernés dans les académies de Créteil et Nancy/Metz. Plus d'une centaine de projets pédagogiques innovants ont été financés en deux ans.

8 établissements d'enseignement supérieur et 24 grandes entreprises se sont associés à Sciences Po pour mettre en œuvre ce programme.

## La réussite de tous les lycéens comme objectif

- Apprentissage des nouvelles technologies et développement de l'autonomie
- Ouverture culturelle
- Suivi pédagogique et orientation active
- Développer l'engagement et la citoyenneté
- Redonner confiance dans les études
- Faire travailler ensemble l'école et l'entreprise pour la réussite des élèves

L'expérimentation a permis de réduire le décrochage scolaire et l'absentéisme.

## Contacts

**Direction de la Communication**  
Thibault Lahanque  
T/ 01 45 49 50 54  
thibault.lahanque@sciences-po.fr

**Programme Égalité des chances**  
Cyril Delhay  
T/ 01 45 49 54 49  
cyril.delhay@sciences-po.fr

## TÉMOIGNAGE

### “Voyage en Opéra” pour les élèves du lycée Blanqui de Saint-Ouen

Donner à des élèves l'accès à des lieux, à des expériences ou des savoirs a priori inaccessibles, ce n'est pas un enjeu lointain et vaguement utopique ou démagogique. C'est un enjeu social et politique. C'est un devoir moral (nous le disons en espérant que l'expression ne fera pas sourire). Le partenariat mis en place à Sciences Po, dans le cadre des classes expérimentales, avec l'opéra de Paris, offre la possibilité à des élèves de ZEP, du lycée Blanqui de Saint-Ouen, de se familiariser avec l'opéra. Le pari est d'ores et déjà gagné. Pas seulement parce que des élèves se mettent à chanter ou fredonner de l'opéra dans la cour ou téléchargent un peu de musique classique, pas seulement parce qu'ils se sentent comme tout spectateur de Garnier, un privilégié. Mais parce que l'opéra devient un objet de leur culture, parce qu'il leur offre un plaisir que notre culture occidentale considère comme un sommet, parce qu'il ouvre simplement à une autre musique. Nombreux sont ceux qui demandent à y retourner et qui par peur de manquer le départ étaient arrivés trois quarts d'heure à l'avance : je me suis fait aussi à l'idée d'entendre souvent la question « quand est-ce qu'on retourne à l'opéra ? », je m'y suis préparé et je l'ai prévu grâce notamment à l'énergie de Joachim Pflieger et Chrysaline Dupont, qui agissent efficacement au nom de Gérard Mortier, directeur de l'opéra. Sur les 25 élèves présents ce jour-là, 23 mettaient pour la première fois les pieds dans un des temples de la musique : cette générale pour eux restera une première. Les élèves l'ont exprimé immédiatement avec leurs mots, avec cette spontanéité qui appartient à leur âge. Puis le temps de l'écrit est venu qui exprime cette émotion avec un regard tour à tour critique, émerveillé ou malicieux.

Frédéric Bialecki,  
professeur de français

